M. SCRIVER: Il est très malheureux que le choix de ces valises n'ait pas été laissé au comité du Sénat, si l'on tient compte de l'espèce de valise qu'il reçoive et de celle que nous recevons.

M. SPROULE: C'était justement là mon but en essayant de trouver où reposait l'autorité, parce que les valises en cuir que nous avons eues sont très pauvres. J'ai fait examiner par un juge compétent ces valises qui nous coûtent \$25 la pièce, et il a dit qu'elles ne valaient que \$12.50 ou \$13 la pièce, et étaient loin de valoir les valises qu'avait le Sénat pour la même somme.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÉCHERIES: On me dit que les valises qu'on nous demande de payer aujourd'hui sont très bonnes.

M. SPROULE: Il y a encore autre chose à ce sujet. J'ai toujours regardé la qualité de la papeterie que nous recevons comme très peu convenable aux hommes d'affaires. Il y a une foule de bibelots sans valeur. Nous recevons une masse de petit papier à lettre et d'enveloppes, magnifiquement imprimés, qui pour la plupart pourraient être utile à des jeunes filles, mais certainement pas à des hommes qui ont atteint notre âge.

Quelques VOIX : Parlez pour vous-même.

M. SPROULE: Je crois que nous pourrions très bien reviser le choix, et obtenir une qualité de papeterie qui serait utile.

M. McMULLEN: Je dois dire que les valises qui ont été fournies au dernier parlement étaient très mauvaises. La valise que j'ai reçue était faite en carton solide, et les deux côtés en étaient reconverts d'un morceau de peau de mouton, et elle n'était propre à rien. Si on nous en fournit de semblables cette année, j'aime mieux n'en pas avoir. J'espère que celui qui sera chargé de cela verra à ce qu'on fournisse un article valant l'argent qu'on paie.

M. DOMVILLE: Je suis heureux d'entendre ce qu'on dit au sujet de la papeterie. Naturellement, toute cette dépense a été faite par l'honorable député d'York (M. Foster). Dans mon temps, il n'y avaitpasde carnets, pas de porte-monnaie et pas de porte-cartes. Les députés recevaient du papier, et l'on était excusable de nous donner du papier pour écriré à nos commettants, mais lorsque cela coûte au pays de \$8,000 à \$10,000 par année, je m'y oppose. Les honorables membres de la gauche qui soulèvent cette question aujourd'hui, sont dans l'opposition et font de nécessité vertu, mais de leur temps, ils auraient pu arrêter cela. Si tout ce papier coloré et le reste a été acheté par l'ancien gouvernement, il est temps d'y mettre fin.

Je m'oppose formellement à ce que nous dépensions les deniers du peuple à acheter toutes ces bagatelles. Quand bien même l'ex-ministre des Finances (M. Foster) aurait permis que l'argent du peuple fût dépensé chaque année de cette manière, quant au présent gouvernement, il est temps qu'il adopte une autre ligne de conduite et répudie cette

contume.

M. FOSTER: On adopte ici un programme tout à fait nouveau. Depuis un certain nombre d'années, M. Davies.

le gouvernement avait adopté pour programme de ne pas accorder d'aide aux exhibitions tenues dans les différentes localités. De temps à autre, les associations du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard, et de presque toutes les autres provinces, je crois, demandaient de l'aide pour ces exhibitions, et l'on avait établi la règle que ce gouvernement ne devait accorder de subventions qu'aux exhibitions qui avaient un caractère international ou fédéral. système qui existait avant l'adoption de cette règle, lequel consistait à accorder des subventions aux exhibitions régionales, donnait lieu à beaucoup d'abus, et un programme contraire fut adopté; et pendant un certain nombre d'années, nous n'avons eu aucun crédit de cette nature. Le gouvernement se propose-t-il d'accorder des crédits à toutes ces petites exhibitions régionales ou locales? S'il enest ainsi, mon honorable ami s'apercevra qu'on lui fera beaucoup de demandes.

M. WALLACE: A mon avis, le gouvernement devrait expliquer pourquoi il a choisi cette exhibition, qui est évidemment une exhibition régionale, pour accorder cette subvention considérable de \$5,000. Je suppose qu'il y a en ce pays au moins ceut exhibitions d'automne qui, d'après ce que nous savons, méritent autant d'avoir \$5,000 que celle des Trois-Rivières. Ainsi que l'a fait observer l'exministre des Finances, c'était la coutume, il y a quelques années, d'accorder une subvention de \$10,000 à l'exhibition qui, cette année-là, devait être l'exposition fédérale. L'argent était dépensé en grande partie d'après les règles posées par le gouvernement, et ces dépenses favorisaient la partie de la Confédération où l'exposition était tenue. Mais ce n'est pas ici le cas.

Il me semble que si vous commencez à accorder des faveurs à une exhibition ordinaire sans que ce soit une exposition fédérale, alors, à moins que vous ne puissiez expliquer la chose, vous courez grand risque de voir chaque société d'agriculture du Canada

faire des demandes au gouvernement.

Nous avons à Woodbridge une exhibition qui, j'osc le dire sans hésiter, est plus intéressante que celle-ci. Nous ne demandons pas \$5,000; nous ne demandons rien. Nous avons une association florissante, tout est payé et nous avons de l'argent en banque, et nous n'avons aucun besoin de l'aide du gouvernement.

M. DAVIN: A ce propos, je désire faire remarquer qu'il n'y a rien dans le budget pour payer la dette de l'exhibition du Nord-Ouest. Dans le budget supplémentaire soumis l'an dernier, il y avait un crédit de \$12,000, pour payer la balance des comptes de l'exposition du Nord-Ouest, qui était une exposition féderale. La somme due était de \$14,000, mais, si je comprends bien, \$12,000 ont été insérés dans le budget par l'ex-gouvernement qui constatait dans tous les cas que ce montant était dû et déclarait qu'il prendrait le temps d'examiner la question de savoir si les \$2,000 qui restaient seraient payés. Ceux à qui cet argent est dû appartiennent aux deux partis politiques; et cet argent leur est déjà dû depnis une couple d'années.

C'était réellement une exposition fédérale, et l'honneur et le crédit du pays sont engagés envers ces hommes.

J'espère que mon honorable ami examinera la question et verra à ce que ces dettes soient payées.